Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250711-CC2025-097-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 11/07/2025
Publication : 11/07/2025

Agglo du Pays de Dreux
4 rue de Châteaudun – BP 20159
28103 Dreux cedex – Tél. 02 37 64 82 00
www.dreux-agglomeration.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 30 JUIN 2025

RESSOURCES
FINANCES

Budget annexe Déchets : budget supplémentaire 2025

Rapporteur : Patrick RIEHL

N°CC2025-097

Nombre de membres en exercice	123
Nombre de déports	0
Nombre de présents	63
Nombre de pouvoirs pris en compte au vu des déports	11
Votants	74
Secrétaire de séance : **Gilbert GALLAND**	

L'an 2025, le 30 juin à 19 heures 00, le conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, dûment convoqué le 24 juin 2025, s'est réuni à SOREL-MOUSSEL, sous la Présidence de Monsieur Gérard SOURISSEAU.

Étaient présent(e)s :
Mme Virginie QUENTIN (ABONDANT) ; M. Alain CAPERAN (ALLAINVILLE) ; Mme Aliette LEBIHAN (ANET) ; Mme Fan LAVOISE (AUNAY-SOUS-CRECY) ; Mme Ghislaine BARBE (BOISSY-EN-DROUAIS) ; M. Benoît SACRÉ (BONCOURT) ; M. Loïc BARBIER (BREZOLLES) ; M. Pierre SANIER (BU) ; Mme Dominique DEVOS (CHARPONT) ; M. Emmanuel BRIDRON (CHATAINCOURT) ; M. Jean-Louis RAFFIN (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS) ; Mme Anne-Marie MURE-RAVAUD (CHERISY) ; M. Didier ARNOULT (CRECY-COUVE) ; M. Jean-Claude LAMOUR (CRUCEY-VILLAGES) ; M. Philippe LECHEVALLIER (DAMPIERRE-SUR-AVRE) ; M. Arnaud DAUTREY (DREUX) ; M. Pascal ROSSION (DREUX) ; Mme Florence ARCHAMBAUDIERE (DREUX) ; Mme Christine RENAUX-MARECHAL (ECLUZELLES) ; M. Pierre LEPORTIER (EZY SUR EURE) ; Mme Dominique DUVAL (EZY SUR EURE) ; Mme Emmanuelle BONHOMME (FONTAINE-LES-RIBOUTS) ; M. François CENIER (GARANCIERES-EN-DROUAIS) ; M. Jean BARTIER (GARNAY) ; M. Michel MALHAPPE (GILLES) ; Mme Nathalie VELIN (GUAINVILLE) ; M. Samuel BOVE (LA CHAPELLE- FORAINVILLIERS) ; M. Francis PECQUENARD (LA CHAUSSEE-D'IVRY) ; Mme Béatrice PIERRON (LE BOULLAY-LES-DEUX-EGLISES) ; M. Frédéric GIROUX (LE BOULLAY-THIERRY) ; M. Dominique GARNIER (LOUVILLIERS-EN-DROUAIS) ; M. Marc AVENARD (LURAY) ; M. Arnaud DEBOISANGER (MAILLEBOIS) ; M. Jérôme DEPONDT (MARCHEZAIS) ; Mme Véronique BASTON (MARVILLE-

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250711-CC2025-097-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 11/07/2025
Publication : 11/07/2025

MOUTIERS-BRULE) ; M. Enrico GAMBUTO (MONTREUIL) ; M. Jean-Loup JUSTEAU (NONANCOURT) ; Mme Sylvie CHALLES (ORMOY) ; Mme Clémentine FISSON (OUERRE) ; M. Pascal LEPETIT (OULINS) ; Mme Pervenche CHAUVIN (PUISEUX) ; Mme Nathalie MILWARD (ROUVRES) ; M. Jean-Louis GODEFROY (RUEIL-LA-GADELIERE) ; M. Dominique LUBOW (SAINT-ANGE-ET-TORCAY) ; Mme Françoise BORGET (SAINTE-GEMME-MORONVAL) ; M. Éric DESLANDES (SAINT-GEORGES-MOTEL) ; M. Gérard SOURISSEAU (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Pascal ARTECHEA (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Christophe HELIAS (SAINT-MAIXME-HAUTERIVE) ; M. Patrick RIEHL (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; M. Hamza SARI (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; M. Gilles BLANCHARD (SAINT-SAUVEUR-MARVILLE) ; Mme Thomas LANGE (SERAZEREUX) ; M. Thomas BAUBION (SERVILLE) ; M. Gilbert GALLAND (SOREL-MOUSSEL) ; Mme Christelle MINARD (TREMBLAY-LES-VILLAGES) ; M. Sylvain MALANDAIN (VERNOUILLET) ; M. Damien STEPHO (VERNOUILLET) ; Mme Nicole MONTIGNY (VERNOUILLET) ; Mme Michèle MANSON (VERNOUILLET) ; Mme Catherine LUCAS (VERNOUILLET) ; Mme Evelyne DELAPLACE (VERT-EN-DROUAIS) ; Mme Danielle TOMIC (VILLEMEUX-SUR-EURE).

Étaient absent(e)s excusé(e)s :
M. Olivier MARLEIX (ANET) ; Mme Véronique DETOC (ARDELLES) ; Mme Myriam GALKO (BEAUCHE) ; M. Christian L'YVONNET (BERCHERES-SUR-VESGRE) ; Mme Dagmar BERNITT (BEROU-LA-MULOTIERE) ; M. Patrice LEROMAIN (BROUE) ; Mme Géraldine JAMBON (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS) ; M. Talal ABDELKADER (DREUX) ; Mme Chantal DESEYNE (DREUX) ; M. Pierre-Frédéric BILLET (DREUX) ; Mme Caroline VABRE (DREUX) ;Mme Lydie GUERIN (DREUX) ; Mme Mariam CISSE (DREUX) ; Mme Christine PICARD (DREUX) ; M. Mounir CHAKKAR (DREUX) ; Mme Sophie WILLEMIN (DREUX) ; Mme Amber NIAZ (DREUX) ; M. Jean-Michel POISSON (DREUX) ; Mme Fouzia KAMAL (DREUX) ;M. Nelson FONSECA (DREUX) ; Mme Valérie VERDIER (DREUX) ; M. Valentino GAMBUTO (DREUX) ; M. Maxime DAVID (DREUX) ; Mme Carine GENTIL (DREUX) ; Mme Marie-Françoise SCAVENNEC (DREUX) ; M. Stéphan DEBACKER (ESCORPAIN) ; M. Yvain JOUVEAUDUBREUIL (EZY SUR EURE) ; M. Frédéric GIOWACHINI (FAVIERES) ; M. Éric DEPUYDT (FESSANVILLIERS-MATTANVILLIERS) ; M. Jean-Marc TARDIVENT (GERMAINVILLE) ; M. Arnaud CALLAREC (IVRY-LA-BATAILLE) ; Mme Sylvie HENAUX (IVRY-LA-BATAILLE) ; M. Daniel COLLEU (LA MADELEINE DE NONANCOURT) ; Mme Rachel SAPIN (LA MANCELIERE) ; M. Laurent TREMBLAY (LAONS) ; M. Stéphane HUET (LE BOULLAY-MIVOYE) ; M. Guillaume BARAT (LES CHATELETS) ; M. Thierry LAINE (LOUYE) ; M. Christophe BESNARD (PRUDEMANCHE) ; M. Benoit LUCAS (REVERCOURT) ; Mme Caroline BARRE (SAINT-JEAN-DE-REBERVILLIERS) ; M. Pascal BAELEN (SAINT-LUBIN-DE-CRAVANT) ; M. Philippe DUMAS (SAINT-OUEN-MARCHEFROY) ; M. Christian ALBERT (SAULNIERES) ; M. Patrick GOURDES (SAUSSAY) ; M. Pascal GUERRIER (THIMERT-GATELLES) ; M. Youssef LAMRINI (VERNOUILLET) ; Mme Gisèle QUERITE (VERNOUILLET) ; Mme Mélinda BOUGRARA (VERNOUILLET).

Pouvoir(s) :
M. Sébastien LEROUX (DREUX) donne pouvoir à M. Jean BARTIER ; M. Jacques ALIM (DREUX) donne pouvoir à M. Pascal ROSSION (DREUX) ; Mme Josette PHILIPPE (DREUX) donne pouvoir à M. Jérôme DEPONDT (MARCHEZAIS) ; M. Aïssa HIRTI (DREUX) donne pouvoir à M. Arnaud DAUTREY (DREUX) ; M. Didier SIMO (LE MESNIL SIMON) donne pouvoir à M. Michel MALHAPPE (GILLES) ; M. Philippe POMMEREAU (MEZIERES-EN-DROUAIS) donne pouvoir à M. Marc AVENARD (LURAY) ; Mme Jocelyne JOUCQUE (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) donne pouvoir à M. Pascal ARTECHEA (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; Mme Valérie AZIRI (SAINT-REMY-SUR-AVRE) donne pouvoir à M. Patrick RIEHL (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; M. Christian BERTHELIER (TREON) donne pouvoir à M. Gérard SOURISSEAU (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Jean-Pierre RICHARD (VERNOUILLET) donne pouvoir à Mme Catherine LUCAS (VERNOUILLET) ; M. Joël TRAPATEAU (VERNOUILLET) donne pouvoir à M. Sylvain MALANDAIN (VERNOUILLET).

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut valablement délibérer.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250711-CC2025-097-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 11/07/2025
Publication : 11/07/2025

Il a été exposé,

Le budget supplémentaire permet d'ajuster le budget primitif de l'exercice en cours en prenant en compte les décisions prises après le vote du budget mais également de reprendre les résultats de l'exercice antérieur constatés lors du vote du compte financier unique.

Le budget supplémentaire 2025 du budget annexe Déchets s'équilibre en recettes et en dépenses à hauteur de :
3 873 471,84 € en section de fonctionnement,
1 155 967,30 € en section d'investissement,
soit **un total de 5 029 439,14 €.**

Ce budget supplémentaire se présente synthétiquement ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES

CHAPITRE	BP 2025	BS 2025	REPORT	TOTAL 2025
002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	0,00	3 867 580,84	0,00	3 867 580,84
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	82 774,94	15 891,00	0,00	98 665,94
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	2 800 876,78	-15 000,00	0,00	2 785 876,78
731 FISCALITE LOCALE	18 884 000,00	0,00	0,00	18 884 000,00
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 200 000,00	5 000,00	0,00	1 205 000,00
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
Total Recettes	**22 970 651,72**	**3 873 471,84**	**0,00**	**26 844 123,56**

Le **résultat reporté de fonctionnement,** d'un montant de 3 867 580,84 €, correspond au résultat de clôture de l'exercice 2024.

Les **produits de services, du domaine et ventes diverses** sont ajustés à la baisse pour tenir compte des prix de revente du carton.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250711-CC2025-097-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 11/07/2025
Publication : 11/07/2025

DEPENSES

CHAPITRE	BP 2025	BS 2025	REPORT	TOTAL 2025
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 116 921,94	227 175,71	0,00	6 344 097,65
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	4 053 459,00	179 410,00	0,00	4 232 869,00
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	21 000,00	0,00	0,00	21 000,00
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	650 006,36	95 684,00	0,00	745 690,36
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	12 028 680,00	8 050,00	0,00	12 036 730,00
66 CHARGES FINANCIERES	90 584,42	39 000,00	0,00	129 584,42
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 000,00	3 310 502,21	0,00	3 320 502,21
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0,00	13 649,92	0,00	13 649,92
Total Dépenses	**22 970 651,72**	**3 873 471,84**	**0,00**	**26 844 123,56**

Les **charges à caractère général** supplémentaires s'élèvent à 227 175,71 €. Elles comprennent notamment un ajustement lié aux prestations de collecte (255 082 €) ainsi que plusieurs études et en contrepartie une réduction de certaines enveloppes qui ont pu être optimisées.

Les **charges de personnel** sont augmentées pour permettre le financement des intérimaires qui sont venus renforcer les équipes notamment en début d'année.

Les **charges financières** sont augmentées de 39 000 € afin de prendre en compte les frais financiers liés à l'emprunt mobilisé en toute fin d'année 2024.

Les **charges exceptionnelles** supplémentaires s'élèvent à 3 310 502,21 € pour assurer l'équilibre de la section.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les inscriptions au sein de la section d'investissement comprennent à la fois les inscriptions nouvelles réalisées dans le cadre du budget supplémentaire ainsi que la reprise des restes à réaliser lors de cette même étape budgétaire.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250711-CC2025-097-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 11/07/2025
Publication : 11/07/2025

RECETTES

CHAPITRE	BP 2025	BS 2025	REPORT	TOTAL 2025
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	0,00	839 769,65	0,00	839 769,65
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	650 006,36	95 684,00	0,00	745 690,36
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	0,00	75 000,00	310 338,00	385 338,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	4 149 255,97	-864 824,35	700 000,00	3 984 431,62
Total Recettes	**5 059 262,33**	**145 629,30**	**1 010 338,00**	**6 215 229,63**

Le **résultat reporté d'investissement,** d'un montant de 839 769,65 €, correspond au résultat de clôture de l'année 2024.

Les **subventions d'investissement reçues** correspondent à une subvention de Citéo.

L'équilibre de la section est assuré par un ajustement des **emprunts**.

DEPENSES

CHAPITRE	BP 2025	BS 2025	REPORT	TOTAL 2025
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	82 774,94	15 891,00	0,00	98 665,94
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	546 330,00	0,00	0,00	546 330,00
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 868,39	-624,00	39 762,24	46 006,63
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 052 360,00	-441 730,00	1 406 435,95	5 017 065,95
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	170 929,00	0,00	136 232,11	307 161,11
Total Dépenses	**5 059 262,33**	**-426 463,00**	**1 582 430,30**	**6 215 229,63**

Les **immobilisations incorporelles** et les **immobilisations corporelles** sont ajustées pour tenir compte des investissements réalisables sur l'année.

***VU** la délibération du conseil communautaire n°2024-236 du 16 décembre 2024 approuvant le budget primitif 2025 du budget annexe Déchets de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux,*
***VU** la délibération du conseil communautaire n°2025-065 du 30 juin 2025 approuvant le compte financier unique de l'exercice 2024 du budget annexe Déchets de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux,*
***VU** la délibération du conseil communautaire n°2025-081 du 30 juin 2025 portant affectation des résultats 2024 du budget annexe Déchets.*
***VU** l'état des restes à réaliser au 31 décembre 2024 du budget annexe Déchets,*
***VU** le projet de budget supplémentaire 2025 du budget annexe Déchets.*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250711-CC2025-097-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 11/07/2025
Publication : 11/07/2025

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés,

ARTICLE 1 : APPROUVE le budget supplémentaire 2025 relatif au budget annexe Déchets arrêté tant en dépenses qu'en recettes à la somme de **5 029 439,14 €.**

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits

Acte publié électroniquement et mis en ligne sur le site internet de la collectivité : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la date de publication conformément aux articles R.421-1 et R.421-5 du code de justice administrative.	**POUR EXTRAIT CONFORME** **Dreux, le** 10 JUIL. 2025 **Gérard SOURISSEAU** **Président** **Gilbert GALLAND** **Secrétaire de séance**